



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES
DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Bureau des affaires générales

ARRETE

**portant publication de la liste nominative des membres du Conseil d'administration
de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE
PREFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 modifié portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,
- VU** le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques,
- VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France,
- VU** le décret n° 2015-525 du 12 mai 2015 portant dissolution au 31 décembre 2015 des établissements publics fonciers des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et des Yvelines et modifiant le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,
- VU** les arrêtés des 26 juin 2015, 1^{er} juillet 2015, 28 juillet 2015 et 25 septembre 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2008-1001 du 3 juin 2008 modifié portant publication de la liste nominative des membres du Conseil d'administration de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,
- VU** les délibérations des collectivités territoriales,
- VU** le procès-verbal du 29 juin 2015 relatif à la désignation par l'assemblée spéciale de membres du conseil d'administration de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,
- SUR** proposition du Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

.../...

ARRETE

Article 1^{er}

Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements :

1- Représentants de la Région Ile-de-France :

Titulaires :

M. Olivier THOMAS
Conseiller régional

M. Hicham AFFANE
Conseiller régional

Mme Aude EVIN
Conseillère régionale

M. Denis WEISSER
Conseiller régional

Mme Emmanuelle COSSE
Vice-Présidente du Conseil régional

M. Mounir SATOURI
Conseiller régional

M. Jean LAFONT
Conseiller régional

M. Abdelali MEZIANE
Conseiller régional

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE
Conseillère régionale

Mme Stéphanie VON EUW
Conseillère régionale

M. Denis GABRIEL
Conseiller régional

M. Gilles BATTAIL
Conseiller régional

Mme Faten HIDRI
Conseillère régionale

Suppléants :

Mme Roseline SARKISSIAN
Conseillère régionale

Mme Isabelle BERESSI
Conseillère régionale

Mme Judith SHAN
Conseillère régionale

Mme Michèle VITRAC-POUZOLET
Conseillère régionale

M. Alain AMEDRO
Conseiller régional

M. Jacques PICARD
Conseiller régional

Mme Claire MONOD
Conseillère régionale

Mme Francine BAVAY
Conseillère régionale

M. François LABROILLE
Conseiller régional

Mme Chantal BRUNEL
Conseillère régionale

Mme Hamida REZEG
Conseillère régionale

M. Jean-Luc SANTINI
Conseiller régional

M. Bernard GAUDUCHEAU
Conseiller régional

2- Représentants des Départements de la Région d'Ile-de-France :

Titulaires :

Paris :
M. Jean-Louis MISSIKA
Conseiller de Paris

Seine-et-Marne :
M. Xavier VANDERBISE
Conseiller départemental
de la Seine-et-Marne

Suppléants :

M. Ian BROSSAT
Vice-Président du Conseil de Paris

M. Olivier LAVENKA
Vice-Président du Conseil départemental
de la Seine-et-Marne

Yvelines :	
M. Michel LAUGIER Conseiller départemental des Yvelines	Mme Marcelle GORGUES Conseillère départementale des Yvelines
Essonne :	
M. Michel BOURNAT Vice-Président du Conseil départemental de l'Essonne	Mme Brigitte VERMILLET Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Essonne
Hauts-de-Seine :	
M. Georges SIFFREDI Vice-Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine	Mme Nicole GOUETA Vice-Présidente du Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Seine-Saint-Denis :	
Mme Corinne VALLS Vice-Présidente du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis	M. Daniel GUIRAUD Vice-Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Val-de-Marne :	
M. Pascal SAVOLDELLI Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne	M. Mohamed CHIKOUCHE Conseiller départemental du Val-de-Marne
Val-d'Oise :	
M. Arnaud BAZIN Président du Conseil départemental du Val-d'Oise	M. Xavier HAQUIN Conseiller départemental du Val-d'Oise

3 - Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements mentionnés au c du 1° de l'article 6 du décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 modifié désignés en application des dispositions de l'article 3 - 1° du décret n° 2015-525 du 12 mai 2015, par les présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont le siège est situé dans les départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, les maires des communes situés dans ces départements, non membres d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et la maire de Paris :

Titulaires :

M. Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-sous-Bois

M. Eric BERDOATI
Président de la Communauté
d'agglomération de Cœur de Seine

Mme Chantal CANALES
Communauté d'agglomération
de la Vallée de la Marne

M. Olivier KLEIN
Président de la Communauté
d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Suppléants :

M. Richard DELL'AGNOLA
Maire de Thiais

M. Philippe PEMEZEC
Communauté d'agglomération des
Hauts-de-Bievre

M. Eric CESARI,
Président de la Communauté
d'agglomération Seine-Défense

M. Stéphane PEU
Communauté d'agglomération
Plaine Commune

- 4 - Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements mentionnés au d du 1° - de l'article 6 du décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 modifié désignés en application des dispositions de l'article 3 - 2° du décret n° 2015-525 du 12 mai 2015, par les présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont le siège est situé dans les départements de l'Essonne, de Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et des Yvelines et les maires des communes non membres de ces établissements situées dans les mêmes départements, à l'exception de celles faisant partie d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont le siège est situé dans les départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne :

Titulaires :

M. Olivier LEONHARDT
Président de la Communauté
d'agglomération du Val d'Orge

M. Dominique LEFEBVRE
Président de la Communauté
d'agglomération de Cergy-Pontoise

M. Francis CHOUAT
Président de la Communauté
d'agglomération Evry Centre Essonne

M. Maurice SOLIGNAC
Communauté d'agglomération
Saint-Germain Seine et forêts

Suppléants :

M. Paul MIGUEL
Président de la Communauté
d'agglomération de Marne-la-Vallée /
Val Maubuée

N.

M. Georges PUGIN
Président du syndicat d'agglomération
nouvelle de Sénart en Essonne

M. Jacques BEAUDET
Communauté d'agglomération
Seine Essonne

Article 2

Représentants de l'Etat :

- 1 - Représentant désigné par le ministre chargé des collectivités territoriales :

Titulaire :

M. Laurent FISCUS
Préfet, Secrétaire général pour les
affaires régionales d'Ile-de-France

Suppléant :

M. Paul-Emmanuel GRIMONPREZ
Adjoint au Secrétaire général pour les
affaires régionales d'Ile-de-France

- 2 - Représentant désigné par le ministre chargé de l'urbanisme :

Titulaire :

M. Gilles LEBLANC
Directeur régional et interdépartemental
de l'équipement et de l'aménagement
d'Ile-de-France

Suppléante :

Mme Véronique LEHIDEUX
Adjointe au Directeur régional
et interdépartemental de l'équipement et
de l'aménagement d'Ile-de-France

- 3 - Représentant désigné par le ministre chargé du logement :

Titulaire :

M. Laurent GIROMETTI
Directeur de l'habitat, de l'urbanisme
et des paysages

Suppléante :

Mme Rachel CHANE SEE CHU
Adjointe au Sous-Directeur
de l'aménagement durable

4 - Représentant désigné par le ministre chargé du budget :

Titulaire :

M. Philippe PARINI
Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département
de Paris

Suppléant :

M. Olivier MEILLAND
Chef de bureau à la direction du budget

Article 3

L'arrêté n° 2008-1001 du 3 juin 2008 modifié portant publication de la liste nominative des membres du Conseil d'administration de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France susvisé est abrogé.

Article 4

Le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 7 octobre 2015

Signé :

Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

Jean-François CARENCO